

**POSITION DU SECTEUR DU LOISIR ET DU SPORT  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

**Renouvellement de la Politique canadienne du sport**

**1.0 Pour quelles raisons votre organisation est-elle intéressée à faire la promotion de la participation à des activités sportives? Veuillez présenter vos raisons par ordre de priorité. (Cf. document de référence sur les tendances en matière de participation, les obstacles, etc.)**

La principale raison pour laquelle le Québec fait la promotion de la participation à des activités sportives est qu'il est confronté à trois enjeux majeurs pour lesquels le gouvernement et les organisations concernées peuvent jouer un rôle déterminant. Ces trois enjeux sont les suivants :

- 1) L'enjeu de l'activité physique en tant qu'élément du mode de vie de la population québécoise – Alors que de plus en plus de gens sont informés des effets bénéfiques de la pratique régulière d'activités physiques, trop de Québécois n'en font pas ou n'en font pas suffisamment pour en retirer des bénéfices sur les plans personnel et collectif. Cette situation a tendance à s'aggraver, au Québec, comme dans plusieurs autres nations industrialisées.
- 2) L'enjeu de la participation sportive – Alors que la pratique sportive est associée à toutes sortes de bénéfices, et alors que des dizaines de milliers de Québécois s'engagent dans des organismes sportifs, il n'y a pas suffisamment d'occasions de pratique où l'on trouve un encadrement de qualité, condition essentielle pour que les expériences sportives soient agréables, profitables et, donc, favorables au maintien de la pratique. Le Québec est ainsi privé des retombées positives attendues, sur les plans personnel et collectif, d'une participation sportive populaire et de qualité dans les divers modes de pratique que sont l'initiation, la récréation et la compétition. Par ailleurs, il y a trop peu d'actions bien structurées pour rendre la pratique de sports plus accessible, recruter de nouveaux participants ou améliorer l'encadrement.
- 3) L'enjeu de la place des athlètes du Québec sur les scènes sportives canadienne et internationale – Alors que le Québec a progressivement et sensiblement amélioré sa place sur les scènes sportives canadienne et internationale, il reste encore beaucoup à faire pour que l'environnement et l'encadrement offerts aux athlètes de talent soient appropriés, compte tenu des exigences du sport international qui sont très élevées et qui ne cessent de croître.

**1.1 Quels sont les principaux défis, enjeux et possibilités qui ont une incidence sur les efforts déployés par votre organisation pour faire la promotion du sport et pour accroître la participation aux activités sportives?**

Les principaux défis, enjeux et possibilités qui ont une incidence sur les efforts déployés au Québec pour faire la promotion du sport et pour accroître la participation aux activités sportives sont les suivants :

## Défis

- Positionner le sport et l'activité physique au sein de l'appareil gouvernemental.
- Améliorer le financement des organisations sportives, particulièrement les fédérations québécoises unisports.
- Accentuer le soutien au sport offert par les municipalités et les établissements publics d'enseignement.
- Rehausser le niveau de compréhension des rôles respectifs de l'État et des acteurs du monde sportif.
- Augmenter le volume et la qualité de l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles primaires et secondaires.
- Améliorer le parc d'installations sportives.
- Maximiser l'accessibilité aux installations sportives des municipalités et des établissements d'enseignement.
- Renverser la tendance à la sédentarité, particulièrement chez les jeunes.

## Enjeux

Tel que mentionné à la question n° 1 :

- 1) place de l'exercice physique dans le mode de vie de la population québécoise;
- 2) participation sportive;
- 3) place du Québec sur les scènes sportives canadienne et internationale.

## Possibilités

- Les mesures suivantes, qui ont été prises au cours de la dernière décennie par le gouvernement du Québec, offrent autant de possibilités en matière de promotion des activités physiques et sportives :
  - Mesure de crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau (5 millions de dollars par année, depuis le budget 2000-2001).
  - Ajout de 2,8 millions de dollars récurrents au Programme de soutien au développement de l'excellence sportive, depuis 2001-2002.
  - Création du Programme de bourses Équipe Québec (6 millions de dollars par année, depuis 2003-2004).
  - En 2006, création du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique (installations, grands événements; 30 millions de dollars par année, puis 50 millions, puis 210 millions à partir de 2011-2012).
  - Édification du Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec (2,9 millions de dollars).
  - Annonce de la création de l'Institut national du sport du Québec (Parc olympique de Montréal; 24 millions de dollars; budget de 2010-2011).
  - En 2011, création du programme Culture du sport à l'école secondaire publique : 13 millions de dollars sur trois ans pour le soutien à des équipes sportives dans les écoles secondaires publiques.
  - Multiplication spectaculaire des programmes sport-études.

- Une démarche gouvernementale en partenariat avec le milieu sportif et le secteur privé qui devrait mener à une diversification du financement des fédérations québécoises unisports.
- En 2011, un retentissement sans précédent de l’Avis du Comité scientifique de Kino-Québec *L’activité physique, le sport et les jeunes – Savoir et agir*.
- Une organisation disposant de moyens importants et dédiée à la promotion d’un mode de vie physiquement actif et à la saine alimentation auprès des jeunes : Québec en forme, qui travaille en partenariat avec un programme qui jouit d’un *momentum* et d’une expérience inégalée : Kino-Québec.
- Un réseau d’organisations sportives s’appuyant sur un grand nombre de bénévoles passionnés de sport.
- Une population de plus en plus sensibilisée à la nécessité d’accroître le niveau d’activité physique des jeunes.

## **1.2 Quelles sont les stratégies que vous pourriez adopter pour relever ces défis, composer avec ces enjeux ou tirer parti de ces possibilités?**

Les stratégies envisagées par le MELS et ses partenaires du milieu associatif du sport et de la promotion d’un mode de vie physiquement actif sont, notamment :

- mettre sur pied l’Institut national des sports du Québec;
- adopter une mesure en faveur de la diversification du financement des organisations québécoises unisports;
- développer un didacticiel Internet pour la formation et le perfectionnement des parents et d’acteurs de divers milieux (de l’éducation, sportif et récréatif, de la santé, municipal, des centres de la petite enfance et des services de garde privés) afin qu’ils soient plus aptes :
  - à promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès des jeunes; et
  - à maximiser les effets bénéfiques de la pratique d’activités physiques et sportives sur tous les plans possibles.

## **2.0 Selon vous, comment se définit une expérience sportive de qualité? (Présentez vos éléments de réponse par ordre de priorité, si possible.)**

Une expérience sportive est « de qualité » si elle est orchestrée de sorte qu’elle permet aux participants d’avoir du plaisir et si elle suscite et entretient le désir de poursuivre la pratique d’activités physiques et sportives pour toute la vie, et si elle a des effets bénéfiques sur les plans personnel et collectif, particulièrement les suivants :

### Plan personnel

Détente, qualité de la vie, condition physique (chacun de ses déterminants), bien-être psychologique et santé mentale, occasions de socialiser, compétences sociales, habiletés cognitives, persévérance et réussite scolaires, dépassement, épanouissement.

### Plan collectif

Frein à l’augmentation des coûts en soins de santé, environnement social sécuritaire, retombées économiques, intégration des minorités, des immigrants.

Par ailleurs, une expérience sportive de qualité est organisée en tenant compte de la diversité des motifs, des objectifs, des aptitudes et du degré de développement moteur, physique, mental et social des participants.

## **2.1 Quels sont les obstacles qui existent actuellement?**

C'est surtout à cause des obstacles suivants que les expériences sportives ne sont pas toujours de qualité :

- Le degré de développement de la culture sportive au sein de la population n'est pas suffisamment élevé, d'où une vision des valeurs de la participation sportive qui n'est pas parfaite et une grande difficulté à mettre en œuvre des moyens favorables à des expériences sportives de qualité.
- Les aptitudes motrices de base développées pendant la petite enfance et l'éducation physique reçue au primaire et au secondaire n'ont pas permis à tous et à toutes de développer suffisamment les compétences minimales requises.
- L'accent est trop souvent mis sur la victoire et non pas sur le développement personnel par le sport (pression induite sur les enfants).
- On oppose inutilement les concepts de sport de masse et de sport d'élite; de sport organisé et non organisé; de sport « civil » et de sport « étudiant », alors que toutes les formes de pratique ont leurs vertus.
- Les installations sportives et récréatives sont insuffisantes et certaines sont vétustes, inadéquates ou insuffisamment accessibles (besoins au Québec estimés à environ 2 milliards de dollars).
- Sur le plan local, le soutien financier au sport est insuffisant, particulièrement en dehors du milieu de l'éducation.
- On éprouve de la difficulté à recruter et à fidéliser du personnel d'encadrement sportif compétent (administrateurs bénévoles, entraîneurs, officiels).
- Certains éducateurs physiques sont moins enclins qu'auparavant à s'engager dans l'animation d'activités physiques et sportives en dehors des heures de classe.

**3.0 Selon vous, quelles valeurs devraient définir la pratique sportive au Canada? Veuillez énumérer les cinq valeurs les plus importantes, par ordre de priorité (la priorité 1 étant la plus importante).**

- 1- Qualité
- 2- Accessibilité
- 3- Esprit sportif
- 4- Plaisir
- 5- Santé et développement personnel

**4.0 Des efforts devraient-ils être faits afin que les groupes sous-représentés dans les sports participent davantage aux activités sportives? (Cf. document de référence ci-joint.) Veuillez expliquer votre réponse.**

Oui, dans la mesure où l'on alloue également des ressources suffisantes pour la participation sportive.

**4.1 Dans l'affirmative, comment devrait-on procéder pour déterminer quels groupes doivent être ciblés?**

- \* Des questions distinctes seront nécessaires pour les groupes cibles habituels (les femmes et les filles, les personnes handicapées et les Autochtones), et il faudra consulter ces groupes relativement à l'organisation des consultations.

On s'attend des gouvernements qu'ils aient un préjugé favorable pour les citoyens qui doivent surmonter des barrières particulières : démunis, nécessiteux, victimes d'attitudes défavorables...

**5.0 Votre organisation offre-t-elle des programmes et des services dans les deux langues officielles?**

Le MELS offre des services dans la seule langue officielle du Québec, le français.

**5.1 Quels sont les défis qui doivent actuellement être relevés pour offrir des programmes et des services de ce genre dans les deux langues officielles?**

Veiller à l'application des recommandations du Commissariat aux langues officielles, telles que consignées dans ses rapports comme *Les langues officielles dans le système sportif canadien*; *Les langues officielles dans le système sportif canadien – Suivi et L'organisation d'un événement sportif d'envergure au Canada : Guide pratique pour mettre en valeur les langues officielles*.

**6.0 Sport Canada et de nombreux gouvernements provinciaux ont considérablement accru leur implication et leurs investissements dans le sport de haut niveau ces dernières années. Dans ce contexte, est-il nécessaire que les gouvernements définissent plus clairement les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral et ceux des gouvernements provinciaux et territoriaux relativement au sport de haut niveau? Veuillez expliquer votre réponse.**

Étant donné qu'aucun document accessible, récent et à jour, ne définit les rôles et responsabilités des gouvernements en matière de sport de haut niveau, ces rôles et responsabilités devraient être clairement définis tout en reflétant les particularités du Québec (notamment ses grandes réalisations récentes et ses grands projets en cours, les besoins particuliers des athlètes francophones...), et il faut diffuser cette information.

**6.1 À quels secteurs faut-il porter une attention particulière?**

- La concertation et la communication (particulièrement entre, d'une part, Sport Canada, À nous le podium et le Comité olympique canadien et, d'autre part, le MELS), et l'offre de services en français aux athlètes francophones du Québec.

**7.1 Le modèle « Au Canada, le sport c'est pour la vie » a été largement adopté par de nombreux gouvernements et de nombreux organismes de sport comme moyen d'offrir une expérience sportive de qualité et adaptée au développement, à des participants de tous les âges et à tous les stades de leur développement. Quelles sont les répercussions actuelles de la mise en œuvre d'« Au Canada, le sport c'est pour la vie »?**

- Ce document de réflexion a le mérite d'avoir sensibilisé les personnes qui ne l'étaient pas déjà à l'intérêt de refléter les stades de maturation des jeunes dans les programmes de développement sportif. Il est bien de souligner l'importance de développer la « physical literacy » (communément traduit par l'expression « savoir-faire physique »), que ce soit pour acquérir et maintenir un mode de vie physiquement actif ou pour exceller en sport.
  - Cependant, la vision du développement à long terme des athlètes qu'il propose a occulté un certain nombre d'éléments. Par exemple, elle ne reflète pas le cheminement des adultes qui vont s'initier à des sports ou se mettre à participer à des compétitions sportives; elle ne donne pas véritablement de place à la promotion d'un mode de vie physiquement actif par le sport. Enfin, il existe d'autres visions et des modèles de développement des participants et des athlètes qu'on peut stratégiquement appliquer pour bien développer des sports.
  - Or, le MELS profite déjà d'un cadre de référence qui convient parfaitement pour cerner ce que les enfants du Québec doivent développer en matière d'activités physiques et sportives : le programme ministériel d'éducation physique au primaire, lequel a été élaboré à partir de la littérature scientifique pertinente. Ce programme ministériel d'éducation physique au primaire ne porte pas que sur la compétence « agir », mais aussi sur les compétences « interagir » et « adopter un mode de vie sain et actif », autant d'éléments qui sont requis pour offrir une

éducation physique polyvalente et globale; les connaissances, les savoir-faire moteurs et les moyens d'action des compétences « agir » « interagir » sont d'excellents repères pour l'examen de programmes de développement sportif; quant à la compétence « adopter un mode de vie sain et actif » (absente dans « Au Canada, le sport c'est pour la vie »), elle devrait être fondamentale dans l'encadrement de toutes les activités sportives (les entraîneurs et animateurs sportifs devraient rappeler constamment comment la pratique sportive régulière peut avoir des effets bénéfiques sur la santé et le développement des jeunes lorsque les conditions favorisent une pratique fréquente, intensive et ininterrompue).

- En ce qui concerne les enfants d'âge préscolaire, le Programme de développement de la psychomotricité de Québec en forme est excellent et va bien au-delà de ce qui est proposé pour le stade « enfant actif » dans « Au Canada, le sport c'est pour la vie ».
- Les modèles de développement élaborés par les fédérations sportives québécoises sont fondés non seulement sur les principes de croissance et de maturation (les stades de développement), mais aussi sur les exigences du sport de haut niveau; ces modèles cernent les éléments requis afin d'offrir les meilleurs contenus de programme et les meilleures conditions possible d'encadrement.
- Les plans stratégiques de développement de la pratique sportive dont les fédérations québécoises doivent se doter s'articulent sur les quatre sphères de la pratique sportive et non pas sur les stades de développement édictés dans « Au Canada, le sport c'est pour la vie ».
- Finalement, le Québec a ses propres moyens en matière de promotion d'un mode de vie physiquement actif (Kino-Québec, le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, Québec en forme et la Politique-cadre intitulée « Pour un virage santé à l'école ») et l'éducation physique est enseignée presque exclusivement par des spécialistes diplômés en éducation physique (ce qui n'est pas le cas dans toutes les provinces).
- Soulignons que dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) offert par le MELS, les fédérations québécoises ont été amenées à se doter de leur propre modèle de développement des athlètes et dans le cadre du Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ), à se doter d'un plan de développement de la pratique sportive. Il apparaît que les administrateurs des fédérations unisports concernées ont apprécié d'avoir la possibilité de développer ces modèles en s'inspirant de la vision de leur choix, sans nécessairement suivre celle de « Au Canada, le sport c'est pour la vie ».

## **7.2 Selon vous, quelles seront les répercussions futures de la mise en œuvre de ce modèle?**

Le gouvernement du Québec partage avec les autres gouvernements les grands objectifs de la Politique canadienne du sport (population plus active, participation accrue et excellence accrue). En ces matières, le milieu sportif québécois et le gouvernement du Québec ont leurs

propres manières de voir et de faire les choses. La position du Québec à ce qui est devenu « Au Canada, le sport c'est pour la vie » a été exprimée dans les différents forums fédéraux-provinciaux-territoriaux. L'adhésion du Québec est obtenue sous réserve qu'il continue à assumer toutes ses responsabilités dans les champs de compétences qui lui sont propres.

### **7.3 Quels sont les obstacles qui se dressent actuellement contre une mise en œuvre réussie du modèle « Au Canada, le sport c'est pour la vie »?**

Il existe d'autres visions et d'autres modèles de développement des participants et des athlètes qu'on peut stratégiquement appliquer pour bien développer les sports au Québec et les organisations partenaires du MELS les ont adoptés.

### **8.0 Une liste de secteurs de programme et de service a été dressée pour évaluer le système de mise en œuvre du développement sportif du Canada (remarque : la question suivante est une question connexe, qui porte sur le système de mise en œuvre du sport de haut niveau). Quelles sont les cinq priorités pour la mise en œuvre du développement sportif?**

Priorité no 1 : Installations et équipement

Priorité no 2 : Capacité organisationnelle

Priorité no 3 : Possibilités liées aux manifestations internationales

Priorité no 4 : Entraîneurs et instructeurs

Priorité no 5 : Le français dans le sport au Canada

### **8.1 Quels sont, par ordre de priorité, les trois secteurs pour lesquels les programmes sont actuellement suffisants et/ou adéquats?**

Priorité no 1 : Développement des disciplines parasportives – inclusion et intégration

Priorité no 2 : Politiques d'équité

Priorité no 3 : Diffusion de l'information

### **8.2 Quels sont, par ordre de priorité, les trois secteurs pour lesquels les programmes sont actuellement insuffisants et/ou inadéquats?**

Priorité no 1 : Installations et équipement

Priorité no 2 : Financement du sport (sur le plan local, hors de l'école)

Priorité no 3 : Ressources dont ont besoin les organisations pour développer le sport

### **9.0 Voici une liste de secteurs de programme et de service considérés comme d'importants éléments du système canadien pour la mise en œuvre du sport de haut niveau. Quelles sont les 5 priorités pour la mise en œuvre du sport de haut niveau?**

1. Installations et équipement
2. Capacité organisationnelle et viabilité
3. Recherche et innovation
4. Entraîneurs et leadership technique
5. Science, médecine et technologie du sport

**9.1 Quels sont, par ordre de priorité, les trois secteurs pour lesquels les programmes sont actuellement suffisants et/ou adéquats?**

- Soutien et incitatifs directs à l'intention des athlètes
- Accueil de manifestations sportives internationales au Canada
- Repérage du talent, recrutement et développement des athlètes

**9.2 Quels sont, par ordre de priorité, les trois secteurs pour lesquels les programmes sont actuellement insuffisants et/ou inadéquats?**

- Installations et équipement
- Recherche et innovation (dans les instituts)
- Science, médecine et technologie du sport (dans les instituts)

**10. De quelles ressources (p. ex. ressources humaines ou financières, équipement, installations) votre organisation aurait-elle besoin pour exploiter tout son potentiel relativement à la mise en œuvre de programmes et à la prestation de services dans le domaine du sport? (Remarque : une question plus approfondie sur les ressources humaines figure ci-dessous.)**

- Une mesure particulière favorisant la diversification du financement des fédérations sportives québécoises.
- Un programme conjoint du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec pour le soutien spécifique aux installations sportives.

**10.1 Veuillez donner des exemples de limitations avec lesquelles vous êtes aux prises actuellement.**

- Les fédérations sportives québécoises ont de la difficulté à obtenir les ressources financières nécessaires pour la réalisation de leur mission en général et des mandats qui leur sont confiés par l'État.
- On éprouve de la difficulté à faire comprendre :
  - la pertinence et la valeur de l'action des organisations sportives;
  - les effets bénéfiques d'une pratique sportive de qualité.

**10.2 Que pouvez-vous faire ou que faites-vous pour pallier ces limitations?**

- La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis sur pied un groupe de travail notamment composé de personnes du milieu sportif et du secteur privé, chargé de proposer des mesures favorisant la diversification du financement des fédérations québécoises unisports.
- Il faudrait intensifier la diffusion de l'information quant à la pertinence et à la valeur de l'action des organisations sportives, aux effets bénéfiques d'une pratique sportive de qualité (d'où la pertinence du didacticiel Internet en préparation pour la formation et le perfectionnement des parents et d'acteurs de divers milieux afin qu'ils soient plus aptes à promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès des jeunes et à maximiser les effets

bénéfiques de la pratique d'activités physiques et sportives sur tous les plans possibles).

**11.0 Votre organisation dispose-t-elle des capacités nécessaires en matière de ressources humaines (gestion, perfectionnement professionnel, recrutement et maintien du personnel, etc.) pour répondre aux demandes des dix prochaines années (au regard de la diversification accrue ou du vieillissement de la population, par exemple)?**

Toutes les organisations sportives québécoises n'ont pas les ressources requises pour réaliser l'ensemble des actions qu'on attend d'elles actuellement. Quant aux contingences avec lesquelles il faudra composer à l'avenir, elles concernent davantage l'intensification incessante des moyens qu'il faut consentir pour être et demeurer compétitif sur la scène sportive internationale que, par exemple, le vieillissement de la population.

**11.1 Quels sont les principaux problèmes au chapitre du recrutement, de la formation et de la conservation (i) du personnel; (ii) des bénévoles?**

Le mode de vie contemporain n'est pas favorable au recrutement et à la fidélisation des cadres sportifs bénévoles et les ressources sont souvent insuffisantes pour bien rémunérer le personnel.

**11.2 Comment ces problèmes pourraient-ils être réglés?**

Renforcer l'aptitude des organisations sportives à s'autofinancer.

**12.0 Quels avantages découleraient de liens plus étroits entre les organismes de sport nationaux et leurs équivalents provinciaux ou territoriaux?**

- Des programmes développés et actualisés de façon plus harmonieuse.
- Moins de discriminations basées sur la langue ou la région d'origine.
- Plus d'assurance que la démocratie s'exerce au sein des organisations sportives canadiennes.
- Une gouvernance plus efficace.

**12.1 Quels défis faudrait-il relever pour renforcer ces liens?**

- Que les fédérations canadiennes se limitent à leurs responsabilités reconnues : équipes nationales, certains éléments du Programme national de certification des entraîneurs...
- Veiller à ce que les fédérations sportives canadiennes soient capables de travailler en français avec la fédération québécoise qui y est affiliée.
- Que le gouvernement fédéral se donne les moyens pour s'assurer de la bonne gouvernance au sein des fédérations sportives.

**13.0 Quels avantages découleraient de liens plus étroits entre les organismes de sport provinciaux ou territoriaux et (i) les clubs sportifs municipaux; (ii) les écoles; (iii) les services et organismes de loisirs?**

Les organisations « locales » doivent être en relation avec les associations et ligues régionales et les clubs, mais n'ont pas nécessairement besoin d'être « en lien » avec les fédérations sportives québécoises.

**13.1 Quels défis faudrait-il relever pour renforcer ces liens?**

Améliorer l'aptitude des fédérations sportives québécoises afin, notamment, qu'elles développent davantage de programmes de qualité qui pourraient se déployer aux échelles régionale et locale.

**14.0 Faites-vous intentionnellement la promotion du sport à des fins de développement de la conscience communautaire (cette notion étant définie comme la poursuite d'objectifs non sportifs, comme le développement des jeunes, la promotion de la santé, l'égalité des sexes, l'inclusion sociale ou la résolution de conflits), ou vos objectifs sont-ils avant tout des objectifs sportifs? (Cf. document ci-joint.)**

Depuis quelques années, les organisations sportives québécoises se montrent généralement prêtes à jouer un rôle important en matière de lutte contre la sédentarité.

**14.1 Dans la négative, pourquoi ne le faites-vous pas? Y a-t-il des conditions qui pourraient faire en sorte que votre organisation poursuive des objectifs non sportifs? Lesquelles?**

Pour plusieurs organisations sportives québécoises, les ressources sont insuffisantes pour agir au-delà des obligations quotidiennes.

**14.2 Dans l'affirmative, veuillez décrire les résultats positifs auxquels ont mené vos efforts.**

De plus en plus de fédérations sportives québécoises mènent, auprès de participants potentiels, de bons programmes de promotion des sports qu'elles régissent.

**14.3 Certaines personnes estiment que l'établissement de partenariats entre des organismes de sport et des organisations non sportives est un moyen de poursuivre des objectifs non sportifs tout en mobilisant des ressources plus considérables et en établissant des liens avec de nouveaux groupes de personnes, de manière à accroître la participation aux activités sportives. Est-ce ce que vous avez constaté, ou estimez-vous que ce point de vue est fondé?**

C'est précisément ce qui se fait au sein d'organisations québécoises comme les centres communautaires de loisirs, des centres de la petite enfance et des services de garde à l'école. Québec en forme allie déjà la promotion d'un mode de vie physiquement actif avec la promotion d'une saine alimentation auprès des jeunes. Dans les écoles secondaires, on utilise

de plus en plus le sport comme moyen de promouvoir la persévérance et la réussite scolaires.

**14.4 Quels avantages les organismes de sport peuvent-ils tirer de liens établis avec des organisations non sportives qui se consacrent avant tout au développement de la conscience communautaire (cette notion étant définie comme la poursuite d'objectifs non sportifs, comme le développement des jeunes, la promotion de la santé, l'égalité des sexes, l'inclusion sociale ou la résolution de conflits), et quels sont les défis liés à l'établissement de liens de ce genre?**

- Sources de financement.
- Rayonnement de leur image au sein de la population.

**15.0 Les Canadiens participent à un large éventail d'activités sur la scène internationale. Nous participons à des compétitions et à des échanges sportifs; des Canadiens contribuent à la direction d'organisations sportives internationales; le Canada accueille des manifestations sportives internationales; nous luttons contre le dopage dans le sport; nous faisons la promotion d'une expérience sportive de qualité pour les personnes handicapées ainsi que pour les femmes et les filles; nous établissons des relations pour faire progresser le développement du sport, au pays et à l'étranger; nous contribuons au développement du sport à l'étranger, etc. Quels devraient être les objectifs du Canada dans le domaine du sport, sur la scène internationale?**

- Les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral pourraient se donner pour objectifs de mettre en place, selon leurs compétences et leurs besoins, des moyens favorables à l'acquisition et au maintien d'un mode de vie physiquement actif, au développement de la participation sportive et à l'amélioration de la place du Canada sur la scène sportive internationale.
- Ils pourraient aussi se donner pour objectif un rang donné (à définir selon la situation aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver (ex. : top 3) et d'été (ex. : top 12).

**15.1 La participation du Canada à des activités internationales devrait-elle être modifiée, accrue ou réduite? Pourquoi?**

Le Canada pourrait ne pas participer aux Jeux olympiques de la jeunesse (qui obligent les jeunes athlètes à participer prématurément à des programmes intensifs, ce qui est en quelque sorte incohérent avec les principes de développement à long terme du talent sportif) et mettre tout en œuvre pour maximiser les chances de succès du Canada aux Grands Jeux et aux championnats du monde.

**15.2 Dans quels secteurs le Canada devrait-il modifier, accroître ou réduire ses activités? À cet égard, quelles sont les possibilités qui s'offrent et quels sont les défis à relever?**

Le gouvernement fédéral devrait se concentrer sur ses secteurs de juridiction propres et partagés comme le soutien à l'excellence sportive, la formation et le perfectionnement des entraîneurs d'athlètes de haut niveau et les Jeux du Canada.

